



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

02/04/2026

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 273 du 02 avril 2026

ÉDITO

L'agression américano-sioniste contre l'Iran, son extension au Liban et la poursuite du génocide contre le peuple palestinien ont créé les conditions d'une crise profonde du secteur énergétique dont l'ampleur, la durée et les conséquences ne sont pas prévisibles mais dont la réalité se lit dans le prix des carburants à la pompe. Pour des millions de salariés, n'ayant d'autres moyens pour aller travailler que leur voiture ou leur moto, cette hausse est un coup de poignard dans leur pouvoir d'achat. Quand ils ont déjà du mal à joindre les deux bouts, la hausse les plonge dans des difficultés inextricables pour couvrir leurs dépenses essentielles. Face à cette situation le pouvoir entend leur faire payer la note. Les "efforts" très limités qu'il consent seront, dit-il gagé sur les budgets des ministères. En clair, il reprendra par un bout ce qu'il donne par l'autre.

Il est donc temps, plus que temps d'arrêter la sale guerre impérialiste et la pression doit se faire plus forte sur le pouvoir afin qu'il cesse d'avoir "les fesses entre deux chaises". Guerre à la guerre doit devenir le cri de ralliement de tous les travailleurs !



Sommaire :

Luttes

- *Pas touche au 1er Mai
- *31 mars : les enseignants en grève
- *Vencorex : seule la lutte
- *Enerflux (Blois) 187 emplois en danger
- *Airbus DS, pour les salaires (Haute-Garonne)
- *Menace de démantèlement organisé à l'encontre de la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIÉG)
- *Port du Havre : la CGT appelle à la grève et réclame 68 postes supplémentaires
- *Durisotti manifestation devant le domicile du troisième actionnaire de leur groupe
- *Forvia : reprise du travail après neuf jours de grève et un succès
- *Grève à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- *Négociations UIMM Fédé CGT Métallurgie sur le Handicap : le refus de signer de la CGT
- *Kem-one en lutte à Saint-Fons
- *Deuxième semaine de grève et des négociations dans l'impasse chez Findus
- *Les femmes de ménage de la raffinerie de Donges en grève pour les salaires

- *Bagnolet, la CGT bloque l'hypermarché Auchan
- *Grève chez Valdepharm à Val-de-Reuil : 150 salariés mobilisés
- *Rives-en-Seine, grève intermittente chez Revima pour les salaires
- *Les 170 salariés de l'usine française Lisi automotive sont en grève
- *Mâcon : les agents départementaux en grève face à une réorganisation de la collectivité
- *Lycée Ango à Dieppe : le rectorat revoit sa décision après la mobilisation
- *Mobilisation au CHU E. Roux (Haute-Loire)
- *Pas de trêve : mobilisations et grèves dans les hôpitaux et les Ehpad

Dossiers, Économie

- *54^e congrès de la CGT
- *La Fédération des Organismes Sociaux CGT vient de publier un important document "*100% sécu*"
- *La CGT dénombre 546 plans de suppression d'emplois en moins de trois ans, dont 75% dans le secteur de l'industrie
- *ArcelorMittal : la CGT tente de faire annuler le plan social prévoyant 608 suppressions d'emplois
- *Thyssenkrupp ferme son usine à Isbergues (Pas de Calais) tout l'été
- *Fermeture de l'usine Hydro de Lucé (Eure-et-Loir)
- *Alinéa 1.200 suppressions d'emplois : Chambray-lès-Tours (Indre et Loire) : les 25 salariés d'Alinéa vont perdre leur emploi
- *KNDS, le fabricant du canon Caesar, vise son entrée en Bourse, boosté par le réarmement européen
- *L'OTAN augmente fortement ses dépenses militaires
- *Universités et gestion budgétaire
- *La " mise à mort " de 60 Millions de consommateurs
- *L'association Asalée placée en redressement judiciaire

Solidarité internationaliste

- *Parlement européen, Le député du Parti Communiste de Grèce, Lefteris Nikolaou-Alavanos : intervient pour soutenir Cuba
- *Palestine: déclaration du Parti Communiste de Palestine à propos de la Loi sur l'exécution des prisonniers: institutionnalisation du fascisme sioniste et déclaration de guerre pour l'anéantissement de l'existence palestinienne
- *France : le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation attaqué en justice, ainsi que huit Universités pour leur liens avec des établissements israéliens
- *Un comité de soutien s'est constitué à la suite des attaques particulièrement graves visant notre collègue Rachele Borghi, maîtresse de conférence à Sorbonne Université
- *Mayotte : la CGT dépose un préavis de grève illimitée couvrant l'ensemble des salariés de la société Madiana 976 Ambulance



Pas touche au 1^{er} mai

ALERTE ! Ils osent tout, même s'attaquer au 1er Mai ! Dans la continuité de la tentative de vol de 2 jours fériés contre laquelle nous avons mobilisé largement en septembre-octobre 2025, une proposition de loi pro-patronale visant à contraindre les salarié·es à travailler le 1^{er} mai va être examinée à l'Assemblée nationale le 10 avril prochain, avec le soutien de la droite et de l'extrême droite

31 mars : les enseignants en grève

Grève nationale suivie par 30% des enseignants selon les syndicats (10% selon le ministère) afin de protester contre les fermetures de classes et la suppression de 4.000 postes à la rentrée de septembre 2026. Une intersyndicale (FSU, Unsa, CFDT, CGT, SUD) avait appelé les enseignants à la grève pour contester les suppressions de postes et les fermetures de classes, et exiger une revalorisation des salaires. De nombreux rassemblements et manifestations se sont tenus partout en France. A Marseille, 800 personnes ont manifesté, dont 200 lycéens. A Clermont-Ferrand, où sont supprimés 105 postes, environ 200 personnes ont manifesté. A Quimper, 200 enseignants et élèves ont participé à la manifestation contre les suppressions de postes. Après des cortèges à Arras (120 personnes), Dunkerque et Calais en matinée, un autre a réuni 400 à 500 personnes dans l'après-midi à Lille.



Paris : rassemblement pour les postes et les moyens à l'éducation nationale

Vencorex : seule la lutte

En avril 2025, date à laquelle le tribunal des affaires économiques de Lyon a validé la reprise d'une petite partie de ses activités (54 salariés sur 450) par son concurrent chinois Wanhua, mais le tribunal a rejeté le projet de société coopérative Exalia¹ porté par les salariés. Le 25 mars, ce projet doté de 80 millions d'euros de financement a également été rejeté par le tribunal, préférant acter la cession à un ferrailleur. C'est dire le peu de cas que fait le tribunal de l'aspect stratégique pour l'indépendance nationale de la production de Vencorex. Si le ministre de l'industrie présent aux assises de "Made in France" organisées par la CGT² le 25 mars à Pont-de-Claix, s'est fendu d'un *amical* : " *J'aurais préféré venir au lendemain d'une décision tout autre (que celle du refus de la SCOP parle tribunal)*", il s'est bien gardé de prendre le moindre engagement sérieux. Notons que la décision négative du tribunal fait écho à celles, tout aussi négatives prises pour Brandt et les Papeteries de Condat dont les salariés viennent de recevoir leur lettre de licenciement. La leçon immédiate de cette situation, c'est qu'il n'y a pas grand chose à attendre des pouvoirs publics sans un rapport de force les amenant à négocier et à agir.

Enerflux (Blois) 187 emplois en danger

Selon la CGT Cochin : " Dans la foulée des déboires de sa maison mère ACI Groupe, au bord de la faillite, l'entreprise de Blois s'est retrouvée en cessation de paiements fin novembre et se dirige tout droit vers le redressement judiciaire. Le sous-traitant automobile emploie 185 personnes et produit des pompes hydrauliques pour les directions assistées, est entré il y a dix-huit mois dans le giron de Philippe Rivière cédé par le groupe JTEKT qui a entrepris de se désengager de la France ! Dramatique résultat !". De son côté, la CGT Loir-et-Cher souligne le savoir-faire des salariés et de l'entreprise et appelle à un rassemblement devant l'IUMM le 1er avril : " *Placée en redressement judiciaire depuis le 9 décembre 2025, l'entreprise ENERFLUX est aujourd'hui en recherche de repreneur-ses. La date limite de dépôt des offres est fixée au 7 avril 2026, avant une audience décisive prévue le 5 mai 2026 au tribunal de commerce de Lyon. Sans offre sérieuse, l'entreprise risque la liquidation judiciaire*

**187 emplois sont directement menacés.*

**Un savoir-faire industriel historique (depuis 1936) est en danger.*

La CGT refuse que les travailleurs et travailleuses soient sacrifiées à cause d'une stratégie financière qui les dépasse. Venez nombreuses et nombreux apporter votre soutien !"

Airbus DS, pour les salaires (Haute-Garonne)

Après la mobilisation intersyndicale CGT-UNSA du 19 mars réunissant plus de 150 personnes, les salariés d'Airbus DS se sont à nouveau mobilisés le Jeudi 26 mars, suite aux dernières propositions salariales de la direction toujours en dessous de l'inflation. Le rassemblement s'est accompagné d'une grève à laquelle 250 salariés consultés s'étaient montrés favorables, et à laquelle l'UNSA s'est jointe à nouveau.

Menace de démantèlement organisé à l'encontre de la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIEG)

La CNIEG fait partie d'un acquis social historique, elle est l'héritière de la nationalisation de l'électricité et du gaz en 1946. Le choix politique anti capitaliste, porté notamment par Marcel Paul ministre communiste nommé dans le gouvernement provisoire au lendemain de la libération, reposait sur une idée simple et puissante, l'énergie est un bien commun, et ceux qui la produisent doivent bénéficier d'une protection sociale à la hauteur de leur rôle.

Le régime spécial des électriciens et gaziers n'est pas un privilège, mais une contrepartie à des métiers pénibles et stratégiques, il est un outil de cohésion sociale et un pilier du modèle public français.

Depuis les années 1990, ce modèle est progressivement remis en cause par les capitalistes dans le sillage des politiques de libéralisation impulsées par l'Union européenne. L'objectif étant d'aligner vers le bas les droits sociaux avec le démantèlement des régimes spéciaux donc la CNIEG est un symbole à abattre, avec la stratégie classique, diviser pour mieux réformer !

La CNIEG est un organisme de sécurité sociale spécifique au secteur de l'énergie en France. Elle gère le régime spécial des retraites des industries électriques et gazières (EDF, Engie, Enedis, GRDF, etc.).

Ses principales missions : gestion des retraites avec le versement des pensions, les accidents du travail et maladies professionnelles, le suivi des carrières et droits des salariés, l'invalidité et le décès.

La réforme des retraites portée sous Emmanuel Macron a été une étape décisive ayant permis la fermeture du régime spécial aux nouveaux agents embauchés dans les secteurs de l'énergie, préparant ainsi la disparition programmée de la CNIEG en tant que régime spécifique.

Dernièrement, afin de continuer leur objectif de démantèlement, le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'avenir de la CNIEG, vient de tomber. Ce document ouvre clairement la voie à un transfert de l'activité retraite vers des organismes extérieurs (CNAV ou CARSAT).

Le paradoxe est que tout en reconnaissant l'excellence de la qualité de service de la CNIEG, l'IGAS admet que celle-ci est supérieure à celle de la CNAV. Cette remise en cause sur décision politique, se traduit par un basculement vers une société plus inégalitaire, où les garanties collectives reculent.

Les électriciens et gaziers, actifs et inactifs se mobilisent non pas pour défendre seulement leur statut particulier, mais aussi défendre l'idée ou les droits sociaux doivent tirer tout le monde vers le haut, et pas être nivelés vers le bas.

Concernant la fédération CGT Mines Energie, la réponse est Claire ! la CNIEG doit rester un pilier de la branche, au service des agents et des retraités. Et cette exigence mérite d'être portée haut et fort, de plus dans cette année des 80 ans du statut et la loi de nationalisation.

Port du Havre : la CGT appelle à la grève et réclame 68 postes supplémentaires

Les salariés portuaires d'Haropa Port au Havre se sont mis en grève le jeudi 26 mars. Selon la CGT, 450 personnes ont répondu à l'appel du mouvement. Pour François Brisot, secrétaire général de la CGT des travailleurs portuaires du Havre, il faut des effectifs supplémentaires estimés à 68 postes pour faire tourner les services opérationnels et administratifs du port. La direction **a proposé** la création de huit postes de pontiers. Cette proposition a été refusée par la CGT.

Durisotti manifestation devant le domicile du troisième actionnaire de leur groupe

Après la manifestation à Lens le 19 mars des salariés de Durisotti, ces derniers se sont retrouvés devant la maison d'un des actionnaires de l'entreprise. ils étaient une cinquantaine à montrer leur colère devant le domicile de Bruno Desprez, troisième actionnaire au nombre de part dans le groupe. GTE Automotive a repris l'entreprise automobile depuis quelques mois seulement, avec pourtant des promesses, celle de créer 2.000 emplois d'ici cinq ans. selon le représentant de la CGT, l'idée de créer une SCOP de manière à sauver l'entreprise et les emplois est en train de germer : " *Pourquoi pas faire une SCOP (société coopérative et participative) ? Parce que, on a le savoir faire, on a les bras, les gens n'attendent que de travailler. Il nous faut juste un petit peu d'argent pour pouvoir redémarrer, mais aussi des gens honnêtes et compétents*".

Forvia : reprise du travail après neuf jours de grève et un succès

La grève chez Forvia à Allenjoie, Bavans et Sochaux a duré neuf jours et a finalement porté ses fruits. Les grévistes y ont mis fin le mercredi 25 mars après avoir obtenu satisfaction. Pour la CGT ce succès est historique au vu de la durée et de l'ampleur de la mobilisation. Les salariés réclamaient une hausse des salaires et une prime importante dans le cadre de la NAO.

Grève à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

A l'appel du SNESUP-FSU, de la CGT-FERC-Sup et de SUD-Education, l'université Paris 1 sera en grève le jeudi 2 avril 2026 afin d'exiger notamment le retour à la quasi-gratuité pour les étudiants extra-communautaires (droits d'inscription dits « différenciés » : 3 941 euros par an en master et 2 895 en licence, prévus dès la rentrée 2026 à Paris 1).

En appui, est également organisé un rassemblement place du Panthéon à Paris, jeudi 2 avril à 12H (créneau 12h-14h), auquel sont conviés les personnels et étudiant.e.s des universités de la région parisienne. Les présidents d'université subissent actuellement des pressions du ministère pour mettre en place les droits « différenciés », de sorte que contrer l'évolution funeste de Paris 1 en revenant à la quasi-gratuité contribuerait plus largement à bloquer le mouvement général vers l'Université payante.

Négociations UIMM Fédé CGT Métallurgie sur le Handicap : le refus de signer de la CGT³

Une nouvelle séance de négociation s'est tenue à l'UIMM le 26 février dernier au sujet du projet d'accord de branche relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap qui datait de 2013 et était devenu obsolète. La négociation, entamée le 30 septembre 2025, s'est achevée après seulement trois séances d'une heure chacune. Ce calendrier témoigne du peu de priorité accordée à ce sujet par le patronat. A la lecture du projet d'accord, il apparaît d'ailleurs que l'UIMM se contente de répondre à l'obligation légale.

Les éléments présentés par le patronat confirment que la branche reste en retrait par rapport à l'objectif légal d'emploi des travailleurs handicapés. Le taux d'emploi direct dans la métallurgie est aujourd'hui de 4,5 % et la très grande majorité des salariés concernés a plus de 50 ans. Cette réalité traduit surtout les effets de l'usure professionnelle et des conditions de travail dans nos métiers, bien plus qu'une véritable politique d'embauche inclusive. Le projet d'accord patronal affiche un objectif de progression du taux d'emploi à 5 % d'ici 2032. Quant à la CGT, cet objectif reste largement insuffisant et le texte comporte encore trop peu d'engagements concrets ou de contraintes pour les entreprises.

Dans cette négociation, la délégation CGT a porté plusieurs propositions visant à renforcer réellement les droits des salariés concernés :

*Nous avons notamment insisté sur la nécessité de faire le lien entre handicap, conditions de travail et usure professionnelle, en mobilisant les dispositifs de prévention existants et en renforçant les actions permettant d'éviter les situations de désinsertion professionnelle.

*Nous avons également défendu un meilleur suivi de l'évolution de carrière et de la rémunération des salariés reconnus travailleurs handicapés, ainsi qu'un renforcement du rôle des représentants du personnel dans le suivi des situations de maintien dans l'emploi.

*Nous avons aussi proposé de faciliter les aménagements de postes et d'organisation du travail, de permettre l'accès au télétravail lorsque cela constitue une solution de maintien dans l'emploi et de reconnaître le besoin de temps dédié aux démarches administratives ou médicales liées au handicap.

Au cours des négociations, force est, malheureusement, de le constater, l'UIMM s'est concentrée sur un seul aspect : la communication autour du handicap. Il a été question notamment de la sensibilisation des managers, des RH et des salariés, ainsi que de la création de partenariats avec des associations. Toutefois, aucune mesure concrète n'a été proposée afin de renforcer les droits des salariés en situation de handicap. La CGT, comme les autres organisations syndicales, a pourtant porté des revendications visant à instaurer de nouveaux droits aux salariés proches aidants. Malgré une position commune de l'ensemble des syndicats sur ce point, l'UIMM n'a retenu aucune de ces propositions, démontrant une nouvelle fois le peu d'intérêt qu'elle semble accorder à cette question.

Au regard de ces éléments, la FTM-CGT estime que ce projet d'accord reste très en-deçà des enjeux réels liés à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche métallurgie.

APRES CONSULTATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION FEDERALE, LA FTM-CGT NE SIGNERA PAS CET ACCORD.

Kem-one en lutte à Saint-Fons⁴

Le 31 mars, les salariés grévistes ont installé un piquet de grève, devant l'entrée de l'usine Kem One, à Saint-Fons. Un mouvement de grève à l'appel de la CGT-Chimie qui s'inquiète pour l'emploi à Kem One, deuxième producteur européen de PVC. Devant le site, les entrées sont filtrées et à l'intérieur de l'usine, la production est à l'arrêt. Ce mouvement social concerne l'ensemble des sites du groupe en France.

Le fonds d'investissement américain Apollo Global Management, propriétaire de Kem One cherche à se désengager estiment les syndicats. *"Depuis plusieurs mois, le fonds d'investissement Apollo, unique propriétaire de Kem One, cherche à se désengager après avoir profondément dégradé la situation financière de l'entreprise"*, assurait la fédération CGT de la Chimie dans une lettre ouverte adressée au président Macron et cosignée avec le syndicat CGT du groupe. Didier Chaix délégué CGT déplore le manque d'investissement de ces dernières années sur le site lyonnais. *"Il faut que notre outil de travail soit en état et puisse produire dans de bonnes conditions.*

Aujourd'hui, à Saint-Fons, ça fait trop longtemps qu'il y a un sous-investissement dans notre outil de travail et on a une capacité de production qui se réduit. Aujourd'hui, la chimie française et européenne souffre mais nous devons être prêts au redémarrage de l'activité".

Deuxième semaine de grève et des négociations dans l'impasse chez Findus

La mobilisation ne faiblit pas chez Findus à Boulogne-sur-Mer. Pour la deuxième semaine consécutive, les employés du géant du surgelé débrayent deux heures par jour pour obtenir une revalorisation salariale. Les syndicats réclament une augmentation générale de 80 euros brut par mois – ce que refuse la direction.

Les femmes de ménage de la raffinerie de Donges en grève pour les salaires

A la raffinerie de Donges en Loire-Atlantique. Les femmes de ménage de l'usine ont entamé leur troisième semaine de grève. Elles avaient suspendu leur mouvement la semaine dernière, le temps des négociations avec leur employeur, la société GSF, une sous-traitante de l'usine. "Mais ce qu'on nous a proposé est humiliant et indécent", déclare la déléguée CGT : "le retour à la grève était une évidence pour toutes". La syndicaliste restera discrète sur le contenu de la négociation. "Je peux vous dire que pour un plein temps, on touche à peine plus que le smic, que le travail est tellement pénible que ce sont souvent des temps partiels et donc des tout petits salaires." Elle résume : "les risques que l'on prend en venant travailler tous les jours sur ce site Seveso ne sont absolument pas pris en compte".

Bagnolet, la CGT bloque l'hypermarché Auchan

Le délégué syndical central (CGT) et salarié d'Auchan. Accompagné de plusieurs centaines de personnes, il bloque ce mercredi 1^{er} avril l'hypermarché Auchan de Bagnolet (Seine-Saint-Denis). " Auchan est un symbole, on enchaîne PSE sur PSE. Nous souhaitons protester contre les licenciements à outrance, contre les fermetures de magasins, les cessions de magasins à Netto et font tomber les accords d'entreprise prévus pour les salariés ".

Grève chez Valdepharm à Val-de-Reuil : 150 salariés mobilisés

Les salariés dénoncent les NAO, le gel des salaires et la remise en cause d'acquis sociaux. 95 % des ouvriers de la Tôlerie émaillerie nantaise (Ten) sont en grève reconductible. Ten dispose d'une confortable trésorerie, les salaires n'ont pas été revalorisés depuis 2024. Pour la première fois depuis une vingtaine d'années, les cols-bleus ont débrayé.

Rives-en-Seine, grève intermittente chez Revima pour les salaires

Une grève intermittente a débuté dans un contexte de négociations annuelles obligatoires (NAO). Syndicats et direction de Revima n'ont pas trouvé d'accord concernant les revalorisations salariales collectives et individuelles.

« En 2025, c'est quand même l'année record de Revima CEC depuis sa création. Les entités train d'atterrissage et moteurs auxiliaires ont été plus que bénéficiaires avec un résultat net de 35 millions, et 15 millions de dividendes remontés au niveau du groupe ».

Les 170 salariés de l'usine française Lisi automotive sont en grève.

La décision serait inéluctable: d'ici le mois d'octobre, le site de Puiseux-Pontoise fermera ses portes au profit d'un transfert d'activités, vers le Maroc. Jugé « plus assez compétitif » par la direction, ce site historique de visserie-boulonnerie francilien est sacrifié. A cette annonce brutale, les salariés de ce spécialiste des fixations automobiles, coté en Bourse, ont répondu par la grève. L'entreprise a proposé 44 postes de reclassement au sein de sa division aérospatiale exigeant souvent un déménagement complexe vers la région bordelaise se résumant à des contrats à durée déterminée !

Mâcon : les agents départementaux en grève face à une réorganisation de la collectivité

Mâcon, marche symbolique des agents du département de Saône-et-Loire. Mobilisés par la CGT, soutenue par la FSU. Ils protestaient contre une réorganisation de la collectivité touchant plus de 200 postes. Contrats non pourvus et départs à la retraite non remplacés, le conseil départemental serre la ceinture « face aux directives et contraintes financières de l'État ». Les salariés ont marché jusqu'au siège de la collectivité dans lequel se trouvaient les élus réunis pour le conseil.

Lycée Ango à Dieppe : le rectorat revoit sa décision après la mobilisation

Une large partie du personnel est mobilisée, aux côtés des représentants de parents d'élèves, depuis la fin février 2026 dénonçant la baisse du nombre d'heures d'enseignement prévue à la rentrée de septembre 2026, se traduisant par la suppression de postes d'enseignants dans quatre disciplines, éducation physique, physique-chimie, économie-gestion et histoire-géographie, ainsi que par un mi-temps imposé à un cinquième enseignant,

en mathématiques, moins de moyens attribués au dédoublement de classes. Elle impliquait également la suppression de deux classes : une seconde et une terminale.

Mobilisation au CHU E. Roux (Haute-Loire)

Les trente agents du CHU se sont rassemblés le Jeudi 26 Mars dernier à l'appel de la CGT et FO. Ils dénoncent leurs conditions de travail, l'absence de personnel en nombre suffisant et les conséquences sur leur quotidien. La direction semble ouverte au " dialogue social ".

Pas de trêves : mobilisations et grèves dans les hôpitaux et les Ehpad

Depuis le 19 mars des salariés de la polyclinique privée Keraudren (Elsan), dans le Finistère se mobilisent contre un projet de réorganisation de trois services : maternité, unité de soins continus (USC) et médecine cardiologique. 15 équivalents temps plein sont menacés (aide-soignants, infirmières, sage-femmes, puéricultrices).

Deux des trois services concernés ont déjà été réorganisés en 2024 et 2025, Pour le délégué CGT "*Depuis le rachat par le groupe Elsan en 2015, on subit réorganisation sur réorganisation. C'est presque tous les ans, c'est une gestion purement financière. La masse salariale est toujours la variable d'ajustement. Sauf qu'au bout de la chaîne, il y a des salariés qui travaillent dans des mauvaises conditions et des patients qui vont être moins bien pris en charge.*" Une caisse de grève a été mise en place par l'USD CGT 29 afin de permettre aux salariés de tenir la grève le temps qu'il faudra pour voir aboutir leurs revendications.

Grève au bloc opératoire MORVAN au CHU Brest-Carhaix

Afin de dénoncer un manque catastrophique d'effectifs IBODE (Infirmière du Bloc Opératoire Diplômée d'État) et exiger l'ouverture de négociations pour trouver des solutions pérennes aux problèmes chroniques de sous-effectif, la réponse de la direction faire appel à des renforts : intérim, révision des effectifs, renforts de Lanerneau et Carhaix», propositions jugées Châteaulin (Finistère) Seconde mobilisation à [l'Ehpad des Collines bleues](#) pour protester contre la dégradation des conditions de travail dans l'établissement, contre la poursuite des suppressions (7 postes en un an) engendrant une maltraitance institutionnelle envers les résidents et les soignants et impacte directement la qualité de vie des résidents et leur sécurité. Le mouvement a été reconduit jusqu'à la fin mars.

En 2026, fermeture de lits de maternité et d'hospitalisation, diminution du nombre de personnel hospitalier, restreindre encore plus l'accès aux soins. Les durées d'attente aux urgences vont encore augmenter, l'attente pour une hospitalisation va encore s'amplifier, la prise en charge des personnes âgées dans les EPHAD continuera de se dégrader, les pertes de chance seront majorées et les coûts vont exploser concernant les familles. Le choix du gouvernement et des instances parlementaires est clair: financer la guerre pas les services publics.

Dossiers, Économie

54^e congrès de la CGT

Le 54^e congrès de la CGT se tiendra du 1^{er} au 5 juin à Tours. C'est un événement important de la vie sociale. Nous publierons régulièrement des analyses au sujet de la préparation de ce congrès. Elles seront publiées dans le Communistes-Hebdo. Pour les lecteurs du *R-ecosoc*, nous donnerons régulièrement les liens pour les consulter. Cette semaine [nous faisons le lien d'un nouveau document publié](#) par le Parti révolutionnaire Communistes sur les questions de la sécurité sociale.

*Ce que le préambule du document d'orientation du 54^{ème} congrès nous dit de la CGT

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/syndicats/3869-ce-que-le-preambule-du-document-dorientation-du-54eme-congres-nous-dit-de-la-cgt>

*La CGT bien loin de l'internationalisme prolétarien !

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/syndicats/3874-la-cgt-bien-loin-de-linternationalisme-proletarien> Congrès de la CGT : enterrement de la sécurité sociale ?

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/syndicats/3885-congres-de-la-cgt-enterrement-de-la-securite-sociale>

La Fédération des Organismes Sociaux CGT vient de publier un important document "100% sécu"

Ce document analyse ses propositions et revendications pour une sécurité sociale intégrale. Ce document particulièrement riche est accessible avec le lien : <https://orgasociaux.cgt.fr/enjeux/100-secu/>

La CGT dénombre 546 plans de suppression d'emplois en moins de trois ans, dont 75% dans le secteur de l'industrie

La CGT dénombre 546 plans de suppression d'emplois entre septembre 2023 et le 17 mars 2026, dont 75% dans le secteur de l'industrie (411 sites identifiés). L'automne dernier, la CGT dénombreait 450 plans de suppression d'emplois depuis 2023. Cette situation met en lumière l'accélération du processus de désindustrialisation que nous rapportons dans notre *R-ecosoc* semaine après semaine. Lors de notre initiative du 21 mars, nous avons analysé les causes profondes de ces processus. Les éléments d'analyse ont été publiés sur notre *e-Communistes Hebdo* N° 970⁵. Le journal *Les Echos*, dans son édition du 24 mars consacre une pleine page à cette question en ce qui concerne les Hauts-de-France. Pourtant vanté comme une région où la réindustrialisation est en marche, ce journal indique: " *le nombre de défaillance d'entreprises se multiplie dans une région qui se veut la vitrine de la réindustrialisation* ". Il souligne aussi, l'état alarmant de la filière automobile.

La CGT pour sa part a organisé à Pont-de-Claix dans l'Isère des assises du *Made in France*⁶ qui ont consacré une part importante de leurs travaux à la situation de l'entreprise *Vencorex*.

ArcelorMittal : la CGT tente de faire annuler le plan social prévoyant 608 suppressions d'emplois

La CGT ArcelorMittal Dunkerque tente de faire annuler par la justice administrative le plan social prévoyant 608 suppressions de postes en France. Le plan, rappelons-le a été validé par la CFDT et la CFE-CGC. Pour Gaëtan Lecocq, délégué CGT à Dunkerque, pour qui ce plan " n'est pas justifié ", il faut en obtenir l'annulation. Rappelons qu'une proposition de loi de nationalisation a été votée par le parlement et rejetée par le Sénat. Elle doit faire son retour dans quelques semaines devant l'Assemblée, l'ayant adoptée en première lecture. Selon l'avocat de la CGT, si le plan social est exécuté tel quel et si la loi de nationalisation est votée, l'État va récupérer une société qui sera complètement décapitée.

Thyssenkrupp ferme son usine à Isbergues (Pas de Calais) tout l'été

Le groupe Thyssenkrupp a annoncé, le jeudi 26 mars, la fermeture cet été du site français d'Isbergues (Pas-de-Calais). Ce groupe y emploie 540 salariés. Depuis janvier l'entreprise ne tourne qu'à 50%. Elle produit de l'acier électrique pour le transport d'énergie utilisé dans les transformateurs des postes électriques et des éoliennes. Selon le président du directoire, les prix pratiqués par certains pays sont : " *parfois nettement inférieurs aux coûts de production européens*". Depuis 2022, les importations d'acier dans l'Union européenne ont triplé et représentent désormais plus de la moitié du marché, provoquant " *une sous-utilisation massive des capacités de production européennes*".

ArcelorMittal : la CGT tente ce mercredi de faire annuler le plan social prévoyant 608 suppressions de postes

Fermeture de l'usine Hydro de Lucé (Eure-et-Loir)

La Fédération Nationale de la Métallurgie CGT annonce la fermeture de l'entreprise Norsk Hydro à Lucé. Ce site est spécialisé dans l'extrusion d'Aluminium et entraînera la suppression de 75 emplois.

Alinéa 1.200 suppressions d'emploi : Chambray-lès-Tours (Indre et Loire) : les 25 salariés d'Alinéa vont perdre leur emploi

Alinea met la clé sous la porte. Faute de repreneur, l'enseigne d'ameublement Alinea a été placée en liquidation judiciaire, mardi 31 mars, par le tribunal des activités économiques de Marseille. Cette mesure entraîne le licenciement de 1.200 salariés du groupe Mulliez. Devenus Alinéa en 2024, les 25 salariés de l'enseigne de Chambray-lès-Tours, sur la zone de Ma petite Madeline vont aussi perdre leur emploi dans les prochains jours. Le groupe Mulliez ferme définitivement le magasin, comme partout en France.

KNDS⁷, le fabricant du canon Caesar, vise son entrée Bourse, boosté par le réarmement européen

La guerre, si elle détruit les populations, leur lieu de vie et leur environnement, engraisse les capitalistes. Tel le disait en son temps Anatole France : " *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels!*" . Cette sentence est plus que jamais vérifiée avec la guerre impérialiste qui se déroule sur le territoire de l'Ukraine. Le groupe franco-allemand KDNS, a vu son carnet de commandes plus que doublé depuis le début de la guerre en Ukraine. Par l'introduction en bourse, il veut lever des fonds afin d'accroître ses capacités de production...et de profits. Soyons clair, les industries d'armement doivent être nationalisées et nous permettre une indépendance de décision stratégique en matière de défense nationale

L'OTAN augmente fortement ses dépenses militaires

Les dépenses militaires des 32 pays membres de l'Otan ont augmenté de 20% en 2025 par rapport à 2024. Cette donnée ressort du rapport annuel de l'Alliance atlantique⁸ publié le jeudi 26 mars. Selon le secrétaire général de l'OTAN : " *Pour la première fois, tous les Alliés ont atteint ou dépassé l'objectif fixé en 2014, consistant à consacrer au moins 2 % de leur PIB à la défense. Fort de ce constat, le secrétaire général a félicité les membres de l'Organisation pour la réponse solide qu'ils apportent à l'évolution de l'environnement de sécurité.*"

L'OTAN est la machine de guerre agressive du bloc impérialiste occidental dominé par les États-Unis. Comme parti révolutionnaire, nous exigeons la sortie de la France de cette alliance impérialiste.

Universités et gestion budgétaire

Les Assises du financement des universités, dont la première session plénière a eu lieu le jeudi 26 mars, a pour objectif de nier la réalité de leurs difficultés financières. CGT, FSU et SUD, après une déclaration dénonçant l'état budgétaire des établissements et tout particulièrement le désastreux budget 2026, ont quitté la séance pour ne pas cautionner cette nouvelle mascarade. La CGT, par exemple, estime que 80% des universités sont en déficit. Sorbonne Université table sur un déficit de l'ordre de 15 millions d'euros. Tout cela est bien connu du pouvoir et du ministère. L'objectif des assises n'est alors rien moins que de convaincre les Universités de se tourner vers des financements privés et d'augmenter les frais d'inscriptions. Le 26 mars, des centaines de personnels se sont rassemblés place Jussieu et ont manifesté jusqu'au ministère. Jeudi 2 avril, les personnels de Panthéon Sorbonne ont été appelés à manifester pour protester contre l'étranglement financier. Si le " tout pour la guerre et le capital " bat son plein, les conséquences de cette politique apparaissent de plus en plus clairement. Elles ont le visage de l'austérité et des reculs sociaux.

La « mise à mort » de 60 Millions de consommateurs

La loi de finances 2026 prévoyait la mise en liquidation d'ici à fin mars de l'INC (Institut National de la Consommation) et la cession de son célèbre mensuel, *60 Millions de consommateurs*. Le décret du ministère du Commerce prévoit la nomination d'un liquidateur, durant une période de neuf mois à compter du 31 mars 2026, devant « assurer la continuité de l'activité de presse de l'établissement pour la durée nécessaire à la recherche d'un acquéreur privé pour cette activité ». Rappelons la complicité du RN, LR, PS sur le vote du budget 2026 !

Si le liquidateur constate la cession de l'activité de presse comme n'étant pas possible, il est chargé « de mettre fin à cette activité », dont les actifs pourront être cédés de façon séparée dans le cadre de la liquidation.

La liquidation de l'Institut, créé en 1966 et devenu un établissement public industriel et commercial (Epic) en 1990. Si en 2024, le déficit de l'INC a atteint 719 000 euros pour un chiffre d'affaires de 11,6 millions d'euros. L'INC est revenu dans le vert en 2025, avec un bénéfice de 236 000 euros pour un chiffre d'affaires de 11,9 millions d'euros !

L'association Asalée placée en redressement judiciaire

Cela fait deux mois que Asalée a cessé d'obtenir les financements de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (Cnam). La Cnam finance principalement l'association à hauteur de cent millions d'euros par an.

Les pouvoirs publics ont écarté la direction en place et ils exigent de réformer et revoir la gestion de l'association.

Seulement depuis deux mois maintenant, deux mille infirmières sont impayées et vivent dans la précarité.

Tout un écosystème médical est dès lors menacé dans certaines régions (Maine, Cotentin, Poitou, Isère, etc.) mais le gouvernement prétend vouloir conserver cette association en faisant pression sur ses salariés.

Solidarité internationaliste

Parlement européen, Le député du Parti Communiste de Grèce, Lefteris Nikolaou-Alavanos : intervient pour soutenir Cuba

Le député européen du Parti Communiste de Grèce, Lefteris Nikolaou-Alavanos, s'est adressé à la session plénière du Parlement européen à Bruxelles au sujet de la grave situation humanitaire à Cuba, condamnant l'étranglement économique de l'île par les États-Unis. Dans son discours, il a déclaré : « Nous condamnons l'étranglement économique de Cuba par les États-Unis, qui s'apparente à un véritable génocide contre son peuple. Ce blocus économique, commercial et financier, qui dure depuis 67 ans, a coûté plus de 2 000 milliards de dollars aux prix actuels. Il prive la population de biens essentiels, de médicaments et de services. Le blocus des importations de pétrole et de carburant engendre de graves difficultés d'approvisionnement en électricité. Il met en danger la vie de dizaines de milliers de personnes souffrant de maladies chroniques, notamment des diabétiques, des patients atteints de cancer, des personnes souffrant de maladies cardiaques et des femmes enceintes. L'UE soutient cette stratégie en approuvant les interventions américaines au Venezuela et en Iran, tandis que le Parlement européen, par des résolutions appelant à des sanctions contre le peuple cubain, offre une tribune à toutes sortes de manœuvres putschistes. Le peuple grec est solidaire de Cuba. Par des manifestations de masse et d'autres initiatives de solidarité, il exige la levée immédiate du blocus et de toutes les sanctions, ainsi que le retrait de Cuba de la liste honteuse des « États soutenant le terrorisme ». Depuis sept ans Depuis des décennies, le peuple cubain déjoue les plans de l'impérialisme nord-américain visant à renverser sa révolution. Forts de cette lutte héroïque et grâce à la solidarité de tous les peuples du monde envers le Parti communiste et le peuple cubain, ils triompheront ! Touche pas à Cuba ! Cuba n'est pas, et n'a jamais été, seule !

Palestine : déclaration du Parti Communiste de Palestine à propos de la Loi sur l'« exécution des prisonniers » : institutionnalisation du fascisme sioniste et déclaration de guerre pour l'anéantissement de l'existence palestinienne

Aux masses inébranlables de notre peuple palestinien. Aux peuples libres du monde et aux forces de libération et du socialisme.

Dans une démarche qui révèle le visage le plus hideux du système colonial de peuplement, la soi-disant « Knesset sioniste » a adopté la loi sur l'« exécution des prisonniers palestiniens ». Cette législation n'est pas une simple violation de la loi ; c'est un document historique de condamnation d'une entité bâtie sur la terreur, cherchant aujourd'hui à codifier le « massacre ethnique » de sang-froid. Nous, au sein du Parti communiste palestinien, face à cette intrusion fasciste, affirmons les faits et principes suivants :

Premièrement : Racisme légal explicite (apartheid judiciaire) Cette loi a été conçue avec une mentalité de « ghetto » suprématisiste. Elle cible exclusivement les Palestiniens en raison de leur identité et de leur appartenance à la lutte nationale, tout en exemptant les colons et les criminels sionistes commettant quotidiennement les massacres les plus horribles. C'est la « justice de la guillotine », qui considère le propriétaire légitime de la terre comme un simple « saboteur » méritant la mort, tout en présentant l'occupant usurpateur comme un « protecteur pacifique ».

Deuxièmement : Institutionnalisation du crime systémique L'instauration de la peine de mort est l'autre visage de la guerre génocidaire menée par l'ennemi dans la bande de Gaza et de la politique de nettoyage ethnique à Jérusalem et en Cisjordanie. L'ennemi, n'étant pas parvenu à briser la volonté des prisonniers, tente désormais de légiférer sur leur assassinat physique après avoir échoué à les anéantir moralement et révolutionnairement.

Troisièmement : Partenariat impérialiste et crime international L'empiètement de l'extrême droite sioniste fasciste n'aurait pas été possible sans le feu vert de l'impérialisme mondial mené par les États-Unis d'Amérique, et le silence des institutions internationales, devenues otages de la volonté occidentale. Les lois internationales s'effondrent déplorées aujourd'hui par les capitales occidentales aux portes de nos prisons, révélant la supercherie des slogans capitalistes sur les « droits de l'homme ».

Quatrièmement : Appel à l'action et à la confrontation Face à ce qui précède, le Parti communiste palestinien appelle à : Une intensification de la résistance nationale et populaire : seule réponse légitime aux lois d'anéantissement. Le langage de la force est le seul compris par cet ennemi fasciste . Une unité de terrain totale : nous appelons toutes les forces nationales, islamiques et de gauche à se rassembler en un front uni afin de protéger le Mouvement des prisonniers, premier rempart de la dignité de notre peuple. Mobilisation des forces communistes et ouvrières du monde entier : Nous exhortons nos camarades des partis communistes et ouvriers du monde entier à assiéger les ambassades de cette entité, à dénoncer sa nature néonazie et à faire pression pour un boycott total (BDS) contre cette entité voyou. Nos courageux prisonniers ne sont pas de simples numéros ou des victimes ; ils constituent une avant-garde révolutionnaire qui lutte pour la liberté. Toute menace contre leur vie est une menace contre l'existence palestinienne tout entière. Le Parti communiste palestinien restera sur le front, convaincu que la nuit des prisons sera dissipée par l'aube de la libération et que les lois de l'injustice et de l'occupation seront reléguées aux oubliettes de l'histoire par la détermination des peuples à conquérir leur liberté. Gloire et éternité aux martyrs. Liberté pour les prisonniers et pour la terre. Honte et déshonneur au fascisme sioniste et à ses alliés.

France : le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation attaqué en justice⁹, ainsi que huit Universités pour leur liens avec des établissements israéliens

Depuis le 7 octobre 2023, les relations avec les Universités israéliennes suscitent des débats quant à leur responsabilité dans le génocide perpétré par l'entité sioniste vis-à-vis du peuple palestinien. De nombreuses organisations syndicales et d'associations de soutien au peuple palestinien, les accusent à juste titre d'entretenir des relations serrées avec la puissance coloniale occupante et ainsi de se rendre complice et responsable du génocide. Lors de la conférence de presse consacrée à l'action judiciaire engagée, Solveig Langen secrétaire générale de la Ferc-Sup CGT a fait état des pressions qu'exerce le ministère sur les présidents d'Universités : " Il s'agit simplement d'une pression politique du ministère de l'Enseignement supérieur sur les présidences d'établissement, devant se conformer aux consignes des pouvoirs publics, avançant que le respect de la neutralité et la loyauté des relations contractuelles priment sur les positions politiques".

Damia Taharraoui, avocate au barreau de Paris et l'une des avocates des requérants explique le sens de la démarche des 21 : "Nous avons demandé en décembre aux universités citées ainsi qu'aux deux ministères de nous expliquer concrètement ce qui a été mis en œuvre pour s'assurer qu'il n'y avait aucune violation des obligations internationales précitées et aussi de suspendre, le cas échéant, [...] les partenariats visés et puis si c'était nécessaire d'engager une procédure de résiliation totale. Soit nous n'avons pas eu de réponse, soit des réponses insatisfaisantes expliquant qu'il n'y avait aucune violation". "Nous demandons à ce que lumière soit faite sur les

conséquences juridiques réelles de ces partenariats et que l'on puisse ensuite les suspendre le temps d'enquêter et le cas échéant, les résilier totalement".

Un comité de soutien s'est constitué à la suite des attaques particulièrement graves visant notre collègue Racèle Borghi, maîtresse de conférences à Sorbonne Université

Face aux campagnes d'intimidation contre les universitaires, défendons la liberté académique !

Une collègue enseignante-chercheuse a récemment été publiquement prise pour cible par un média d'extrême droite. Son travail a été caricaturé, son nom exposé, son intégrité mise en cause. Ce n'est pas un cas isolé. C'est une méthode. Et cela doit absolument cesser !

Depuis plusieurs semaines, notre collègue Rachele Borghi, maîtresse de conférences à Sorbonne Université, fait l'objet d'une campagne d'attaques d'une rare violence. A la suite d'un post publié sur le réseau social X le 10 février par le compte " French Carcan " et d'un article paru dans Marianne le 22 février 2026, ses propos tenus à l'occasion d'une conférence ont été extraits, décontextualisés, reformulés et présentés comme un appel à " détruire l'Université ":

Lien vers le texte de la pétition dans son intégralité

https://docs.google.com/document/d/1QdgUAI8U9xrp3CkOVe98fYEDplCzWuYyFHZeZv_UY/edit?tab=t.0

Mayotte : la CGT dépose un préavis de grève illimitée couvrant l'ensemble des salariés de la société Madiana 976 Ambulance

Dans un courrier adressé à la direction, la CGT Mayotte annonce le dépôt d'un préavis de grève illimitée à partir du lundi 30 mars concernant l'ensemble des salariés.

Selon le syndicat, cette décision fait suite à plusieurs réunions organisées les 4 et 25 mars, n'ayant pas permis d'apporter de réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les employés. Ces derniers dénoncent notamment des retards de paiement de salaires et une accumulation d'arriérés.

Les salariés demandent plus de transparence sur la situation économique de l'entreprise, notamment dans le cadre d'une éventuelle cession, ainsi que la mise en place de dispositifs sécurisés pour les employés, incluant des procédures de licenciement économique concernant ceux qui le souhaiteraient.

Brochure :

" Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société "

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mél

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

© Copyright

1 <https://www.francebleu.fr/auvergne-rhone-alpes/isere-38/le-pont-de-claix/isere-le-projet-exalia-porte-par-les-ex-vencorex-rejete-par-la-justice-6283499>

2 <https://nvo.fr/vencorex-dans-toutes-les-tetes-aux-assises-du-made-in-france-les-pistes-de-la-cgt-pour-lutter-contre-lhemorragie-industrielle/>

3 Source : Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

4 <https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3877-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-272-du-26-mars-2026>

5 <https://www.sitecommunistes.org/index.php/publications/documents/3876-paris-21-mars-2026-initiative-du-parti-revolutionnaire-communistes-reindustrialisation-un-combat-de-classe-vital-pour-le-changement-de-societe>

6 <https://www.cgt.fr/actualites/france/industrie/les-projets-cgt-pour-sauver-lindustrie-et-lemploi>

7 La société KDNS est active dans le secteur de la défense. Elle est détenue à 50% par l'État français et à 50% par la famille allemande Bode-Wegmann

8 <https://www.nato.int/fr/news-and-events/articles/news/2026/03/26/nato-secretary-generals-annual-report-shows-significant-increase-in-defence-investment-from-europe-and-canada>

9 Vingt et une organisations, parmi lesquelles CGT-Ferc-Sup, l'Union juive française pour la paix, Nidal, Sud-Éducation Paris, l'Union étudiante, Solidaires étudiant.e.s, annoncent avoir saisi, le 24 mars 2026, le Conseil d'État et les tribunaux administratifs : "*pour demander la transmission des contrats partenariaux qui unissent de nombreuses universités françaises aux institutions académiques israéliennes, leur suspension durant le temps d'un examen, ainsi que leur résiliation*".